

■ NUCLEAIRE ■

Le débat sur Iter entre dans le vif du sujet

Jeudi à Marseille, se tiendra la première de 7 réunions thématiques autour du futur réacteur expérimental de Cadarache. Elle abordera l'aménagement du territoire

Après des débuts houleux à Aix le 26 janvier, le débat public sur le projet Iter s'apprête à entrer dans le cœur du sujet. La première des six réunions thématiques, appelées à se dérouler d'ici au mois d'avril, étant programmée pour jeudi à Marseille (lire ci-contre).

Thème proposé : Iter et l'aménagement du territoire. Un sujet central, car l'implantation du réacteur expérimental qui doit permettre de progresser dans la maîtrise de la fusion nucléaire et, peut-être, de l'industrialiser afin de produire de l'énergie, aura un impact global ressenti bien au-delà du site scientifique de Cadarache et du territoire de Saint-Paul-les-Durance.

Dans un second temps, à Aix le 2 mars, l'accent sera mis sur l'ampleur technologique du projet international et les retombées scientifiques espérées dans le domaine de la fusion nucléaire. Viendront ensuite les enjeux technologiques et économiques, la question de l'environnement, celle de la gouvernance et des responsabilités. Puis seront abordés les horizons lointains. Le réacteur Iter dont la

construction réclamera dix années et nécessitera un investissement de 4,7 milliards d'euros, n'est en effet qu'une étape dans un programme de 10 milliards d'euros sur près de trente ans.

Appropriation

Les réunions thématiques vont dérouler un fil d'ariane dont l'aboutissement sera la réunion de clôture du 4 mai. Après quoi, l'intégralité du débat et ses conclusions seront remis au maître d'ouvrage, conformément à la mission confiée à la commission particulière du dé-

bat public Iter. Quatre réunions ont déjà eu lieu. De la première à Aix, on retiendra une manifestation d'opposants au projet qui ont jugé que le débat était une "mascarade", parce que les décisions relatives à Iter ont déjà été prises. Il est vrai que le programme Iter fait l'objet d'un traité international. A ce titre, la France, dont le site de Cadarache a été soutenu par l'Europe, est tenue d'exécuter ses engagements. Fallait-il dans ces conditions renoncer au débat ?

"Non", répond Patrick Legrand, président de la commission particulière. D'où la poursuite des réu-

nions dites "de cadrage" qui se sont déroulées à Sainte-Tulle (200 personnes) près de Manosque, Avignon (80 personnes) et Nice (100 personnes). Après un rapide rappel des finalités du programme Iter, les questions ont le plus souvent porté sur le financement des infrastructures, l'environnement et les déchets, le coût énergétique d'Iter et, plus généralement, sur les retombées économiques. Avec un souci marqué pour l'emploi, les formations et les coopérations scientifiques.

Des pôles d'intérêts dont l'évocation montre qu'un processus "d'acceptabilité sociale" est lancé. La formule, empruntée à une contribution volontaire au débat, illustre en tout cas l'enjeu de l'appropriation. Car au-delà de la technologie et de la science, les habitants de toute une région sont aussi appelés à partager le bon et le moins bon d'Iter. A Marseille, jeudi, le débat se fera donc plus précis. "Pour que les tabous tombent et que l'information soit distillée au fil des réponses aux questions", résume Patrick Legrand.

Jean-Luc GROZEL

DATES DES PROCHAINES REUNIONS

- 23 février. Marseille (World Trade Center, 19h) : Aménagement du territoire.
- 24 février. St-Paul-les-Durance (salle des fêtes, 18-20h).
- 2 mars. Aix (centre Montperrin, 19h) : Iter, un projet scientifique.
- 9 mars. Salon-de-Provence (Atrium, 18h) : Iter, un projet technologique et économique.
- 16 mars. Pertuis (salle des fêtes, 18 h) : Iter et l'environnement.
- 23 mars. Marseille (World Trade Center, 19 h) : Iter, risques et responsabilités.